



COMMISSION DELEGUES

District de la Loire

Tél : 04.77.44.51.90

PV N°3 publié le 02/09/2025

Réunion du lundi 1^{er} septembre 2025

Président : Francis VIDRY - 06 14 47 88 16

RAPPEL IMPORTANT

Les clubs souhaitant un délégué, lors d'un match de coupe ou de championnat, doivent en faire la demande, obligatoirement par écrit.

Article 51 des Règlements du District : le District se réserve le droit, pour la régularité des rencontres, de désigner un délégué lorsqu'il le jugera utile, etc.

Match à risques, places en jeu, etc., **après avis de la Commission de Prévention.**

RAPPORTS : ceux-ci doivent être rédigés directement en ligne, depuis votre compte personnel « MY FFF »

AVIS AUX DELEGUES LIGUE

Vous pourrez retirer votre licence de Délégué auprès du District de la Loire à compter du lundi 8 septembre.